

Présentation du vœu logement au 9 rue des Minimes

Madame la Maire, mes chers collègues,

A l'occasion de la dernière séance du conseil d'arrondissement du 3^{ème} j'ai déposé un vœu sur l'immeuble situé au 9 rue des Minimes dans le 3ème ardt qui a été voté à l'unanimité des élus du conseil d'arrondissement et qui vise à poursuivre notre politique de logement social dans le centre de Paris.

Il s'agit d'un immeuble qui appartient au Centre d'action sociale de la Ville de Paris et qui héberge actuellement **l'Espace Parisien d'Insertion** du centre de Paris, des 9e et 10e arrondissements ainsi que **les Archives de l'AP-HP**.

Afin de mutualiser plusieurs services d'aide au retour à l'emploi, les services de l'Espace Parisien d'Insertion **seront relocalisés à l'automne 2018** au 44 rue Château Landon, dans le 10e arrondissement.

Resteront donc à cette adresse, dans une propriété du CASVP, en plein centre de Paris, dont plusieurs locaux seront devenus vides, un service d'Archives dont l'usage pour les Parisiennes et les Parisiens semble bien mince, alors que les besoins en logements familiaux et sociaux sont toujours importants dans le 3e et que sa majorité municipale est à l'affût de toutes les opportunités pour en augmenter le nombre.

A cet égard, nous avons souhaité que :

-La Ville de Paris engage des discussions avec l'APHP afin de déterminer un nouvel endroit de stockage des archives de l'AP-HP,

-que La Ville de Paris et le CASVP étudient et mettent en œuvre l'affectation de cette propriété municipale à un usage de logements sociaux et familiaux,
-mais également que la Ville de Paris, le CASVP et le bailleur social qui réalisera l'opération de logement mettent à disposition l'immeuble à une association gestionnaire de centre d'hébergement provisoire, pendant la période intercalaire entre la libération par l'AP-HP et le démarrage des travaux.

Ce vœu illustre une nouvelle fois la diversité des outils - *acquisitions, à l'amiable, par préemption, reconversion du patrimoine...*- que nous mobilisons depuis 2001 en faveur de la mixité sociale dans nos quartiers, des familles et des classes moyennes et qui nous ont permis de plus que doubler le nombre de logements sociaux dans le 3^e.

Et sur cette mandature, je me réjouis que déjà près de 200 nouveaux appartements y ont déjà été financés. Chacun pourra constater que, loin de nuire au dynamisme et à l'attractivité de nos quartiers, cette politique contribue à la sauvegarde de leur vitalité et à un sain équilibre entre les anciens et les nouveaux habitants.

C'est cette politique qui permet à Paris de continuer d'être la ville solidaire et diverse que nous aimons tant.

Madame la Maire, mes chers collègues, je vous remercie.

Pierre Aidenbaum

Mairie du 3^e arrondissement